

## CORRESPONDANCE.

A Monsieur le directeur de la *Revue du Lyonnais*  
AU SUJET DES FAÏENCES LYONNAISES.

Monsieur,

J'avais rédigé, à l'intention de la *Revue du Lyonnais*, un compte-rendu de l'intéressant travail de M. le comte de Lafcrière-Percy sur les Origines de l'art de la faïence à Lyon, lequel avait paru, en 1863, chez Anbry en une élégante brochure in-8.

La publication de ce travail dans la *Revue* vend ma notice inutile, je me contenterai d'en extraire une rectification essentielle. Le privilège accordé à deux ouvriers de Faenza, en faveur de la manufacture qu'ils avaient établie à Lyon, ne fut pas concédé par Henri SI comme le suppose M. de Laf'erricre, mais à une époque bien postérieure, par Henri III. Il est vrai que la copie de cette charte, conservée à la grand\*; Bibliothèque de Paris, ne porte pas de date et que la suscription également mutilée ne donne pas les titres du prince, mais comme François de Mandelot y est nommé et qualifié gouverneur de Lyon, et qu'il ne fut pourvu de cet emploi que sous Charles IX, en 1378, il est incontestable que le roi Henri qui donna ces lettres ne peut être que Henri III.

La date de ce document n'est donc pas antérieure à 1374, époque de l'avènement de Henri III, ni postérieure à la mort de Mandelot, arrivée en novembre 1588.

Il résulte de là, jusqu'à nouvelles découvertes, que le premier élabihsenicnt d'une fabrique de faïence à Lyon serait dû au Génois Sébastien Grill'o, dont il est fait mention dans les registres«consulaires en löôti, si toutefois ses projets furent exécutés, et non à Julien Gambin et son associé qui ne vinrent que vingt à trente ans plus lard, et qui avaient eu pour prédécesseur François de Pcsavo.

C'est cela seul que je tenais à constater au préalable. La publication de l'inventaire de nos archives municipales, que prépare M. Rolle, devant sans doute fournir à ce sujet des renseignements précis et plus complets, et, peut-être même, le texte original de la charte publiée pour la première fois par M. le comte de Laferrière.

Agrérez, etc.

A. SÏEYERT.